



DELTAPATENTS

&

IT'S BAQUE

**EXAMEN
PRELIMINAIRE
(4 JOURS)**

TUTEUR : GREGORY BAQUE

DELTAPATENTS

ET

GREGORY BAQUE

DeltaPatents est un cabinet de conseil en brevets basé aux Pays-Bas, réputé pour son professionnalisme. Nous conseillons des entreprises publiques et privées à différents stades de leur développement, des start-up aux plus grandes multinationales.

Tous nos experts en brevets possèdent un savoir technologique de grande qualité et une expérience industrielle au sein de sociétés comme Philips, NXP ou ASML. A travers nos activités d'éducation, nous maintenons à jour notre expertise en termes de lois, jurisprudence et procédure.

Nous sommes fiers d'être un organisme de formation reconnu pour l'**Examen Européen de Qualification (EQE)**. Nos cours renommés sont donnés un peu partout en Europe. Nous offrons une gamme complète de cours pour l'EQE, et des supports d'éducation de grande qualité. Le savoir et l'expérience acquis pendant plus d'une décennie d'éducation est une base solide pour notre gamme de cours dans différents domaines.

Nos **blogs** constituent un bon moyen de se tenir informé sur l'EQE, le droit européen des brevets, en particulier la jurisprudence, les progrès concernant la juridiction unifiée en matière de brevets et le brevet unitaire.



Grégory Baque est un tuteur expérimenté (notamment tuteur à l'ASPI pendant 11 ans et Professeur à l'Université de Fudan à Shanghai pendant 6 ans).

Grégory était jusqu'en 2015 responsable du département Propriété Industrielle de Philips pour l'Europe.

Il est l'auteur de l'ouvrage "**CBE-PCT**", une référence en ce qui concerne la Convention sur le Brevet Européen et le PCT.

www.gregorybaque.com

Collaboration

DeltaPatents et Grégory Baque s'associent pour donner ces cours de préparation à l'EQE en France, en langue française.

En association avec DeltaPatents, Grégory donnera également les cours :

- EQE EPREUVE A (2,5 JOURS)
- EQE EPREUVE B (2,5 JOURS)
- EQE EPREUVE C (5 JOURS)
- EQE EPREUVE D (5 JOURS)
- EQE EXAMENS BLANCS (6 JOURS)

EQE EXAMEN PRELIMINAIRE 4 JOURS

Contenu du cours

Le cours se déroule sur 4 jours, avec environ 2 jours consacrés à l'analyse des revendications et 2 jours consacrés à la partie juridique.

Pour la partie analyse des revendications, les différents sujets abordés lors de l'examen (clarté, nouveauté, étendue de la protection, extension de l'objet, activité inventive) sont traités, au travers d'un grand nombre d'exemples pratiques. Le cours montre donc comment appliquer ses connaissances juridiques théoriques à l'interprétation des revendications, sur la base de nombreux exercices.

Pour la partie juridique, les participants devront posséder au préalable une connaissance de base du droit européen des brevets, acquise notamment via le CEIPI. Les participants s'exercent à des questions juridiques en utilisant leurs propres matériels et la méthode enseignée. Les participants s'exercent notamment à des questions dans le style de l'examen préliminaire, avec une contrainte de temps comparable aux conditions réelles de l'examen préliminaire.

Au cours de ces 4 journées, 2 examens blancs sont organisés. L'un d'eux est réalisé en conditions réelles par les candidats.

Les participants doivent se munir des ouvrages qu'ils utiliseront pendant l'examen.



Un concept unique

Ce cours a été le premier en son genre en Europe à se concentrer uniquement sur la préparation à l'examen préliminaire. Il combine les parties juridiques et analyse des revendications, enseigne une méthodologie pour les deux parties et permet aux participants de mettre immédiatement en pratique ce qu'ils ont appris.

Des techniques détaillées sont données pour traiter des situations les plus rencontrées dans la partie juridique de l'examen préliminaire. Les participants apprennent à utiliser leurs connaissances théoriques en termes de nouveauté, activité inventive, modifications, etc. pour interpréter les revendications. L'enseignement comprend en particulier la maîtrise de l'approche-problème solution, sur la base d'exemples pratiques.



Dates et lieux des cours

Ce cours est donné à Lyon uniquement:
Lyon : 21 – 24 Septembre 2021

Tarif

Le prix du cours est de **€ 1.990** (excluant 21% de TVA).
Ce prix inclut le cours, les supports, les collations et les déjeuners.

Une taxe d'administration de € 125 est due pour chaque inscription. Si un participant s'inscrit à plus d'un cours simultanément, une seule taxe d'administration de € 125 est due.

Inscriptions

Les inscriptions se font sur le site de DeltaPatents (rubrique « EQE Training in French »).

Pour de plus amples informations concernant le cours, vous pouvez contacter Grégory Baque à partir du site www.gregorybaque.com.

20 participants maximum

Le cours est limité à un maximum d'environ 20 participants. Ceci permet au tuteur de discuter plus en détail avec les participants, et de fournir une assistance personnelle pendant la pratique des exercices et épreuves.

Certificat

Les participants recevront un certificat à l'issue du cours.

Politique d'annulation

Merci de consulter le site (www.deltapatents.com) pour la politique d'annulation.

Contact



Pour plus d'informations,
rendez-vous sur www.deltapatents.com
ou contacter Mieke Zonjee
(training@deltapatents.com).

Le tuteur



Grégory Baque

Les cours sont donnés par Grégory Baque.

Grégory Baque est un tuteur expérimenté (notamment tuteur à l'ASPI pendant 11 ans et Professeur à l'Université de Fudan à Shanghai pendant 6 ans). Jusqu'en 2015, Grégory était responsable du département Propriété Industrielle de Philips pour l'Europe. Il est l'auteur de l'ouvrage "CBE-PCT", une référence en ce qui concerne la Convention sur le Brevet Européen et le PCT.

Plus d'infos sur : www.gregorybaque.com

ATTENTION - visioconférence

En cas de nécessité, par exemple liée à une crise sanitaire, le cours pourra avoir lieu par visioconférence.



**“LE MEILLEUR
OUTIL POUR
REUSSIR
L'EXAMEN!”**